

La CGT appelle à la mobilisation ! Marchons vers l'abrogation de la réforme des retraites !

La CGT dénonce le double discours du gouvernement qui fait tout pour **empêcher que ces concertations ne puissent déboucher sur l'abrogation de la réforme 2023** des retraites.

Il a inventé un **déficit caché**, désormais démenti par la cour des comptes.

Il a tenté de **diviser les syndicats**, en choisissant ses interlocuteurs.

Et maintenant, il donne une lettre de mission impossible, en demandant de faire ce que les précédents gouvernements n'ont pas fait, à savoir remettre les comptes à l'équilibre.

Ce faisant, le gouvernement **déroule le tapis rouge au patronat pour lui permettre de casser notre régime de retraite par répartition avec son projet de capitalisation** au service des assureurs privés.

A l'inverse, comme le martèle la CGT depuis des mois, il faut commencer par abroger cette réforme pour pouvoir ensuite discuter sérieusement du financement de notre retraite par répartition.

Pour la CGT, l'heure est à la construction du rapport de force. La CGT appelle à la mobilisation pour gagner l'abrogation de la réforme.

- Le 8 mars, à l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes : **Malgré des décennies de luttes, l'Egalité entre les femmes et les hommes au travail est encore loin d'être une réalité ! Exigeons l'égalité salariale, l'abrogation de la réforme des retraites et la fin des violences sexistes et sexuelles.**
- **Le 20 mars, avec les organisations de retraité·es** dénonçons les attaques contre les retraité·es portées par le patronat et le gouvernement, défendons le droit à la santé et revendiquons le 100 % Sécu !
- Appel au rassemblement **le 22 mars 2025** : Né·es ici ou venu·es d'ailleurs, uni·es contre le racisme ! Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, pour un autre projet de société, humaniste, solidaire et égalitaire.

L'UFROS appelle à la construction d'un processus de mobilisation d'ampleur pour gagner enfin l'abrogation de la réforme des retraites, car une majorité de françaises et de français comme de député·es y sont favorables, la victoire est donc à portée de main.

L'UFROS appelle tout les syndicats et toutes les sections syndicales à se rassembler pour construire le rapport de force et gagner ces batailles pour une société juste et bienveillante.

Marylène Thézé - Jehanno



L'ÉCHO DES RÉGIONS

pour la journée du 20 mars 2025

Nord Pas de Calais :

Lille

Rassemblement 11h avec prises de parole
place François Mitterrand suivi d'une
manifestation début d'après-midi

Normandie :

Caen

10h30 Rassemblement régional devant
l'ARS

Bretagne :

Pontivy

11 h Rassemblement régional
Bus de Brest, Quimper, Rennes, Saint-
Brieuc, Redon, Lorient, Vannes...

Auvergne :

Clermont Ferrand

Rassemblement Place du 1er Mai
14h Prises de parole
Manifestation direction l'ARS

Ile de France :

Paris

14h Rassemblement et prises de parole
devant Ministère de la Santé puis
manifestation en direction de Matignon

Midi Pyrénées :

Toulouse

11h Meeting Bourse du Travail
13h Manifestation régionale direction l'ARS

Paca :

Marseille

10h30 Rassemblement Gare St Charles
11h Manifestation en direction de la
préfecture.

Languedoc Roussillon :

Montpellier

Rassemblement 11h sur le parvis de l'Opéra-
Comédie
14h Manifestation régionale, départ place de
La Comédie

Pays de Loire :

Nantes

10h30 Rassemblement devant l'ARS.

Saint-Nazaire

10h30 Rassemblement devant la CPAM

La Roche-Sur-Yon

10h30 Rassemblement devant l'ARS.

Poitou Charentes :

Châtelleraut

10h30 Rassemblement au Kiosque

Poitiers

15h Rassemblement Parc des Expos puis
Manifestation en direction de l'ARS.

La Rochelle

Manifestation début après-midi

Niort

Manifestation en matinée puis bus pour La
Rochelle

Rhône Alpes :

Lyon

Rassemblement et manifestation direction
l'ARS

Aquitaine :

Bayonne

Rassemblement

Pau

Rassemblement

Bordeaux

13h30 rassemblement Place de la Comédie.



PENSIONS DE RETRAITE, LA LIGNE ROUGE EST FRANCHIE, AGISSONS MASSIVEMENT LE 20 MARS 2025 !

Cela fait plus d'une décennie que les retraité·es sont désigné·es comme responsables de tous les maux de la société.

Les stigmatiser devient un sport gratifiant pour les libéraux de tous poils qui ne supportent pas qu'il puisse y avoir des personnes considérées « improductives ». Eh oui, pour elles et eux, les personnes âgées ont un grand défaut: elles et ils sont à la retraite, vivent trop vieux et se soignent.

Tout est bon pour décrédibiliser voire humilier les retraité·es:

- Ils et elles coûtent cher à la société,
- Leurs dépenses de santé sont 4 fois supérieures à celles des plus jeunes,
- Ils et elles sont dangereux·ses sur les routes,
- Ils et elles sont plus souvent propriétaires que les autres ménages et économisent des loyers qu'ils accumulent sur leur livret A,
- Leur pouvoir d'achat est supérieur à celles et ceux qui travaillent, notamment les précaires,
- Ils et elles sont responsables de la dette et coulent le pays,

Cette démagogie ancienne, qui prend d'inquiétantes proportions, a permis au patronat et aux différents gouvernements, inféodés au monde de la finance, d'imposer diverses mesures contre les retraité·es:

- Suppression de la demi-part fiscale,
- Instauration de la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (Casa),
- Augmentation de la Contribution sociale généralisée (CSG) et instauration de plusieurs seuils,
- Désindexation des pensions sur la moyenne des salaires quand ce n'est pas leur gel pure et simple.

Désormais, la surenchère est de mise, il faut faire payer les retraité·es qui, selon le Premier ministre Bayrou, seraient responsables de la moitié du déficit de la France. Mais c'est oublier un peu vite les méfaits de la politique menée par le ministre, puis le Président, Macron et ses gouvernements.

Pour l'Union confédérale des retraité·es CGT, c'est toujours NON à la réforme des retraites !
Nous appelons les retraité·es à s'inscrire dans la campagne revendicative de la CGT pour le retour à la retraite à 60 ans.

Le patronat exulte à l'idée que les boucs émissaires, tout désignés, masquent ses énormes responsabilités et pourraient même l'exonérer de toutes nouvelles contributions.

Désormais, le gouvernement et le patronat veulent s'attaquer à l'abattement fiscal de 10 %, à l'alignement du taux de CSG sur celui des actif·ves et souhaitent désindexer les pensions de l'inflation pour y substituer une augmentation forfaitaire échelonnée selon les ressources.

Non les retraité·es ne sont pas des nanti·es !

Les retraité·es ne sont aucunement responsables des dérives des finances publiques. Ce ne sont pas elles ni eux qui ont décidé :

- Les exonérations de cotisations sociales des entreprises de 85 milliards d’euros par an sans aucune contrepartie en matière d’emplois, de salaires ou de conditions de travail,
- La suppression de l’Impôt de solidarité sur la fortune (ISF),
- La réduction du taux d’imposition des entreprises,
- Etc.

Le bilan est édifiant, la Bourse ne s’est jamais aussi bien portée, les dividendes versés aux actionnaires battent des records chaque année. En 10 ans, la fortune des milliardaires a augmenté de 439 %.

La réalité des retraité·es n’est pas celle que l’on veut bien nous montrer dans les médias: 2 millions de retraité·es vivent en dessous du seuil de pauvreté et 60 % touchent une pension inférieure au Smic. Les hausses annoncées des prix de l’électricité, du gaz, des cotisations mutualistes, des assurances et des produits alimentaires ne vont pas arranger les choses.

C’est la raison pour laquelle, l’Union confédérale des retraité·es CGT exige l’augmentation immédiate de 10 % de toutes les pensions et de 300 € du minimum contributif (Mico) et du minimum garanti (Miga fonction publique).

Ces revendications sont pleinement justifiées par les pertes subies au cours de ces dernières années.

Vérifiez par vous-même à l’aide du calculateur CGT mis à votre disposition !

Un outil simple d’utilisation où vous indiquez le montant de votre pension de retraite de base et, éventuellement, de votre retraite complémentaire (au 1^{er} janvier 2020). Le calcul se fait automatiquement. Pour l’utiliser, rendez-vous sur : <https://union-confederale-retraites.cgt.fr/> ou scannez le QR code.



**Toutes et tous mobilisé·es
dans la rue
le 20 MARS 2025
pour nos pensions de retraite
et la reconquête de la
SÉCURITE SOCIALE**

Lieu de RDV :

Pour défendre mes revendications

• Mon pouvoir d’achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

J’adhère à la CGT

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal et ville :

Branche professionnelle d’origine :

Mail :

Tél. :

Bulletin à retourner à

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d’un droit d’accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

RETRAITES

La Cour des comptes ferme la porte à l'abrogation et incite à une nouvelle réforme de régression sociale.

La Cour des comptes fidèle à son dogme : l'austérité sinon rien !

Après avoir démenti l'épouvantail des 55 milliards de déficit agité par F. Bayrou - stratégie de l'exécutif pour nous faire croire que la Cour des comptes est « indépendante » et « fiable » -, le rapport de cette dernière ferme la porte sans surprise à toute abrogation et nous livre une vision austéraitre et rétrograde des réformes à engager.

Agiter l'épouvantail d'un déficit, sans évoquer les cadeaux aux entreprises

Ce rapport essaye de nous démontrer coute que coute que le système est en danger alors qu'il enregistre un excédent de 8,5 milliards d'euros en 2023 et que la part des retraites dans le PIB ne dépasse pas 14% et descendrait même en dessous de ces 14% dans les années à venir.

Les hypothèses de déficit sont évidemment construites sur la base des scénarios les plus bas, pour conclure que « le déficit devrait se dégrader continûment et atteindre près de 15 milliards en 2035 et autour de 30 milliards en 2045 ». À comparer aux 75 milliards d'euros annuels d'exonérations de cotisations accordés aux entreprises, ou aux 12 milliards d'euros de fraudes dues au « travail dissimulé ».

La Cour des comptes à son tour verrouille la « concertation » en posant ses conclusions

- **Pas d'abrogation de la réforme de 2023** car, selon elle, un retour à 63 ans dégraderait le système de 5,8 milliards d'euros. Il n'y a même pas de scénario pour un retour à 62 ans tant cette hypothèse semble irréalisable à ses yeux, et encore moins de scénario sur le retour des régimes spéciaux et tout ce qu'a pu dégrader la réforme de 2023.
- De la même manière **revenir sur la réforme Touraine c'est-à-dire à une durée de cotisation de 42 ans au lieu de 43 ans n'est pas envisageable** non plus, puisqu'elle dégraderait de « 3, 9 milliards » le système de retraite d'ici 2035.
- **Pas d'augmentation de cotisations sociales** jugée néfaste pour l'économie : « un point pourrait rapporter entre 4,8 et 7,6 milliards d'euros » mais « une hausse des taux de cotisations pourrait avoir des effets négatifs sur l'économie, via un accroissement des coûts de production ou une réduction du revenu net des salariés ». C'est surtout toucher aux profits du patronat qui n'est pas envisageable !

La Cour des comptes avance ses recommandations anti-sociales

- **Un recul de l'âge de départ à la retraite à 65 ans pour la génération 1968** qui rapporterait rapidement « jusqu'à 8,4 milliards en 2035 s'il s'appliquait à partir de la génération née en 1968 »
- **Un allongement de la durée de carrière complète à 44 ans (réforme Touraine) contre 43 aujourd'hui** qui, dans la durée, « rapporterait 5,2 milliards en 2035 ».
- **Une baisse générale du niveau des pensions** en les sous indexant « d'un point les pensions par rapport à l'inflation, qui permettrait une économie de 2,9 milliards pour cette année »

Le rapport laisse aussi entendre que ces trois propositions ne suffiraient pas et qu'il faudrait aller plus loin...

Tout est prêt pour un enfumage médiatique

À partir des conclusions de ce rapport et de l'objectif fixé par F. Bayrou aux « partenaires sociaux », ne pas « *dégrader l'équilibre financier* », la messe est dite ! Il n'y aura pas d'abrogation de la réforme Borne de 2023 et pire, c'est même une nouvelle réforme anti-sociale qui se prépare avec à la clé un changement de système de retraite.

La stratégie gouvernementale et patronale va évidemment reposer sur tout un enfumage médiatique pour nous dire que la question de l'âge est toujours ouverte, que la question de la santé, de la pénibilité et des inégalités femmes/hommes vont être prises en compte...

Enfin tout un argumentaire fallacieux nous est servi pour nous persuader que la seule solution est le passage à un système par capitalisation à deux niveaux :

- un système de base à cotisations définies avec une gouvernance soumise à la « règle d'or »,
- complété par des fonds de pension.

Cour des comptes, gouvernement, patronat, Union européenne, leur objectif commun est clair : nous faire travailler plus longtemps, en baissant le niveau garanti des pensions !

Pour la FNPOS CGT il est urgent que la CGT sorte du piège de cette concertation qui n'abrogera pas la réforme de 2023 et mette toutes ses forces dans la mobilisation des travailleurs car seul le rapport de force peut les faire reculer et imposer nos revendications :

- **L'abrogation des Réformes Borne et Touraine**
- **Le rejet d'un système de capitalisation à deux niveaux (système à cotisations définies + fonds de pension)**
- **Une retraite à 60 ans avec 37,5 ans de durée de carrière**
- **Une pension calculée sur les 10 meilleures années pour le secteur privé et sur les 6 derniers mois pour le secteur public avec :**
 - ✓ **Une prise en compte des années d'étude dans le cadre des dispositifs de solidarité.**
 - ✓ **Une amélioration des départs anticipés pour les métiers pénibles, l'invalidité, l'incapacité, le Handicap et les carrières débutées à 16 ans.**
 - ✓ **Un renforcement des périodes assimilées (maladie, maternité, chômage...) et des droits familiaux, seuls garants d'une véritable compensation pour les carrières hachées.**